

CONTRAT ENTRETIEN PULVERISATEUR VIGNES

Entre : Ets GRANDAY

ET

Client : **SAS DOMAINE AF GROS**
5 Grande Rue - 21630 Pommard
SIRET 383 967 346 00016
T.V.A. FR 84 383 967 346

1. Objet du contrat :

La société GRANDAY s'engage à effectuer les travaux suivants sur le matériel de _____ tous les ans pendant 3 ans.

- Nettoyage complet du circuit de pulvérisation des buses et anti-gouttes
- Remplacement complet des clapets, des membranes et vidange huile de la pompe de traitement
- Contrôle entraînement de pompe (vitesse de rotation)
- Contrôle roulement de turbine
- Remplacement des buses tous les 2 ans
- Contrôle des tuyaux, des fuites, des prises d'air sur le circuit de pulvérisation
- Contrôle des débits de tous les programmes du DPAE
- Contrôle des jeux et des soudures sur les rampes, fixation sur tracteur et sur l'ensemble de la machine
- Mise hors gel de la machine
- Contrôle liaison tracteur pulvé (châssis, hydraulique, électricité)
- Préparation au contrôle technique
- Passage au contrôle technique tous les 3 ans
- Effectuer les travaux avant mars 2021

Le client s'engage a :

- Avoir un pulvérisateur de marque BERTHOUD, TECNOMA ou GRANDAY
- Le matériel doit être complet (buses, bouchons, membranes,...)
- S'engager sur 3 ans minimum par tacite reconduction
- Nous fournir un matériel monté ou attelé sur enjambeur ou tracteur agricole
- Nous fournir un matériel propre
- Signer le présent contrat avant fin novembre

2. Réparations

Les anomalies rencontrées pendant cet entretien feront l'objet d'un devis en incluant une remise de 10% sur les pièces détachées concernées par cette réparation.

3. Identification du matériel

| | |
|--------------------------|-------------|
| Marque | Techmoma |
| Type | U 70 |
| Année | |
| Dernier contrôle | 2020 |
| Nb de rangs | 7 |
| Entrainement | |
| Cardan | |
| Accouplement | |
| Moteur hydraulique | |
| Régulation | |
| Manuel | |
| Dickey John | |
| Vititronic | oui |
| Vititop | |
| EC Tronic | |
| Autre | |
| Descentes | oui |
| Duo | |
| Trio | |
| Precijet | |
| AB Most | |
| Air Drive | |
| Autre | |
| Type de buses | |
| Capacité réservoir | 900 litres |
| Capacité cuve de rinçage | ≈ 70 litres |
| Bidon lave main | oui |
| | |

4. Tarif

- Pulvérisation 7 ou 9 rangs : 1490.00 € HT
- Pulvérisation 6 rangs ou moins : 1240.00 € HT
- Pulvérisateur vignes larges : 1240.00 € HT
- Le règlement de cette prestation devra être effectué à l'issue de chaque intervention et suivant nos conditions de règlement.
- Le prix de cette prestation est révisable suivant la méthode suivante :

Le prix de la maintenance défini est révisable le 01 janvier de chaque année sur la base de la formule ci-après :

$$P1 = P0 (0.5 \times \text{ICHT IME} - 1 / \text{ICHT IME} - 0 + 0.5 \times \text{FSD1} - 1 / \text{FSD1} - 0)$$

P0 = Prix d'origine de la prestation

P1 = Prix révisé de la prestation

FSD 1 - 0 = Indice des frais et services Divers catégories 1 connu à la date de départ du contrat

FSD 1 - 1 = Indice des frais et services Divers catégories 1 à la date de révision

ICHT IME - 0 = Indice du cout horaire du travail tous salariés Industries mécaniques et électriques connu à la date de démarrage du contrat

ICHT IME - 1 = Indice du cout horaire du travail tous salariés Industries mécaniques et électriques connu à la date de révision du contrat

5. Transfert, résiliation

- Ce contrat n'est pas transférable sans l'accord des Ets GRANDAY
- Le client pourra résilier le présent contrat au cas de disparition du matériel.

Fait à : Pommard

Le : 26/01/2021

Pour Ets GRANDAY

Nom :

Signature :

Pour le client

Nom : Parent
Motard

Signature :

SAS DOMAINE AF GROS
5 Grande Rue - 21630 Pommard
SIRET 383 967 346 00016
T.V.A. FR 84 383 967 346



